

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2025

RÉSULTATS DE LA GESTION ET PORTANT APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE
2024 - (N° 1285)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF4

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe Rassemblement National propose la suppression de cet article pour dénoncer le recours massif à la dette qui déstabilise gravement la trajectoire financière de l'État et fait peser l'inconséquence des gouvernements actuels sur les générations futures.

Il faut également soulever le sujet de la dette à court terme : en 2024, les émissions de titres à court terme ont augmenté de 31,9 milliards d'euros, alors que la loi de finances initiale n'en prévoyait que 5,2 milliards. Ce recours désordonné au court terme a coûté pas moins de 16,5 milliards d'euros à l'État en intérêts. À cela s'ajoutent 285 milliards d'euros d'émissions à moyen et long terme, soit 15 milliards de plus qu'en 2023. Cette dérive traduit un pilotage budgétaire totalement défaillant, que nous refusons d'avaliser.